



VERSION 2.9

CE DOCUMENT EST UN APERCU DU PACK
BORDEREAU DE DÉCLARATION URSSAF
TÉLÉCHARGEABLE SUR

<http://legisocial.pro.orange.fr/outils-rh/>



Pack Bordereau de déclaration URSSAF

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

Le bordereau URSSAF

Sommaire

Version 2.9 Date de mise à jour : mardi 4 décembre 2012

I.	Présentation de l'URSSAF	4
II.	Païement des cotisations URSSAF	7
IV.	Rythme des déclarations (et paiements).....	10
V.	Les délais de paiement et les majorations de retard	15
VI.	Prescriptions des cotisations	18
VII.	La déclaration de cotisations URSSAF : BRC ou DUCS ?	20
VIII.	Bordereau URSSAF : les effectifs	22
IX.	Bordereau URSSAF : date versement salaires	27
X.	Bordereau URSSAF : cotisations sur rémunérations déplafonnées	28
XI.	Bordereau URSSAF : cas particulier de 2 taux AT	35
XII.	Bordereau URSSAF : cotisations sur rémunérations plafonnées.....	39
XIII.	Bordereau URSSAF : « complément vieillesse 2012 »	43
XIV.	Bordereau URSSAF : cotisations FNAL.....	47
XV.	Bordereau URSSAF : cotisations CSG/CRDS.....	51
XVI.	Bordereau URSSAF : taxe de prévoyance	59
XVII.	Bordereau URSSAF : le forfait social (régime 1er janvier au 31 juillet 2012)	60
XVIII.	Bordereau URSSAF : le forfait social (régime depuis le 1 ^{er} août 2012)	67
XIX.	Bordereau URSSAF : forfait social pour les apprentis.....	71
XX.	Bordereau URSSAF : versement de transport	74
XXI.	Bordereau URSSAF : cotisations chômage et AGS(FNGS).....	75
XXII.	Les réductions de cotisations	79
XXIII.	Le TR (Tableau Récapitulatif) : les effectifs.....	80

XXIV. BRC : exemples chiffrés	90
XXV. TR 2012 : exemples chiffrés.....	103

Fiche « mémo » bordereau URSSAF

Version 2.9 Date de mise à jour : mardi 4 décembre 2012

Taux cotisations applicables en 2012				
COTISATIONS	BASES	TOTAL	Taux	
			SALARIE	EMPLOYEUR
Maladie (cotisation sup 1.50% Alsace-Moselle)	Total	13,55 %	0,75 %	12,80 %
Vieillesse déplafonnée	Total	1,70 %	0,10 %	1,60 %
Vieillesse plafonnée (janvier à octobre)	Tranche A	14,95 %	6,65 %	8,30 %
Vieillesse plafonnée : complément cotisations (depuis 1^{er} novembre)	Tranche A	0,20 %	0,10 %	0,10 %
Allocation familiales	Total	5,40 %		5,40 %
Accident du travail	Total	variable		variable
FNAL (moins de 20 salariés)	Tranche A	0,10 %		0,10 %
FNAL (au moins 20 salariés)	Total	0,50 %		0,50 %

COTISATIONS	BASES	TOTAL	Taux	
			SALARIE	EMPLOYEUR
Contribution de solidarité pour l'autonomie	Total	0,30 %		0,30 %
Versement de transport (plus de 9 salariés)	Total	variable		variable
Assurance chômage	Tranche A + B	6,40 %	2,40%	4,00 %
AGS (FNGS)	Tranche A + B	0,30 %		0,30 %
Forfait social (régime du 1^{er} janvier au 31 juillet 2012)	Contributions patronales retraite supplément exonérées + prime partage des profits	8,00 %	8,00 %	
Forfait social (régime à compter du 1^{er} août 2012)	Contributions patronales retraite supplément exonérées + prime partage des profits	20,00 %	20,00 %	
Forfait social (10 salariés et plus)	Contributions patronales prévoyance complémentaire exonérées	8,00 %	8,00 %	

Bordereau URSSAF

Sommaire

Version 2.9 Date de mise à jour : mardi 4 décembre 2012

I.	Organisation du classeur Excel	2
II.	Effectif pour BRC.....	3
III.	Données de base BRC	5
IV.	Déclaration rémunération dirigeants	10
V.	Calcul des cotisations chômage.....	11
VI.	Gestion du forfait social.....	12
VII.	Gestion du « complément vieillesse 2012 »	18
VIII.	TR URSSAF.....	20

I. Organisation du classeur Excel

Le classeur Excel qui vous est proposé comporte 3 feuilles :

1. Effectif pour BRC (Bordereau Récapitulatif de Cotisations) qui vous permet de renseigner les zones d'effectif sur votre BRC ;
2. Données de base BRC, feuille sur laquelle vous renseignez les salaires versés ainsi que les taux de cotisations propres à votre entreprise ;
3. BRC : feuille totalement protégée qui vous propose le bordereau de déclaration rempli selon vos données de base.



LE BORDEREAU URSSAF

Version : 2.9 Date de mise à jour : 7 décembre 2012

Présentation de la matrice Excel



1) La feuille Effectif pour BRC (Bordereau Récapitulatif des Cotisations)

Cette feuille permet de remplir les 2 cases contenues sur le BRC URSSAF
L'outil vous permet ainsi de déterminer le nombre de salariés ayant
perçus des salaires, ainsi que le nombre de salariés présents le dernier jour
de la période.

Sont ainsi exclues certaines catégories comme

- Les apprentis ;
- Les salariés intérimaires ;
- Les élèves ou étudiants en stage rémunéré ;
- Les VRP multiscartes ;
- Les salariés qui perçoivent des rémunérations après la rupture du contrat de travail ;
- Les salariés rémunérés au moyen de TESE ;

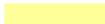
NOTA:

La feuille vous propose 2 calculs:

Nombre de salariés ayant perçus les salaires;

Nombre de salariés présents le dernier jour de la période;

Codes couleurs des tableaux

 Champ à compléter

 Résultat

 Légendes

 Légendes

2) La feuille Données de base BRC

Outre les informations concernant le (ou les) taux d'accident du travail et de la
taxe versement de transport, des zones de ventilation des rémunérations doivent être remplies

- Les salaires bruts dé plafonnés (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les salaires bruts plafonnés ;
- Les salaires bruts dé plafonnés concernant les dirigeants non couverts sur le risque chômage **nouveauté 2012 !**
(avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les salaires bruts plafonnés concernant les dirigeants non couverts sur le risque chômage **nouveauté 2012 !** ;
- Les bases forfaitaires apprentis (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les rémunérations des salariés couverts par le risque chômage ;
- Les cotisations patronales de prévoyance (y compris l'assurance décès cadre obligatoire) ;
- Les sommes soumises au forfait social au taux de 8% **nouveauté 2012 !** ;
- Les sommes soumises au forfait social au taux de 20% **nouveauté 2012 !** ;
- Les primes dividendes soumises au forfait social au taux de 8% **nouveauté 2012 !** ;
- Les primes dividendes soumises au forfait social au taux de 20% **nouveauté 2012 !** ;
- Les sommes soumises au forfait social, au taux de 8%, concernant les apprentis **nouveauté 2012 !** ;
- Les sommes soumises au "Complément vieillesse 2012" (augmentation taux d'assurance vieillesse au 1/11/2012) **nouveauté 2012 !** ;
- Toutes les informations concernant la réduction FILLON ;
- Toutes les informations concernant la réduction au titre de la loi TEPA;

Notre nouvelle version vous permet de renseigner 2 taux Accidents du Travail différents (pour les salaires hors apprentis et pour les bases forfaitaires apprentis également).

La nouvelle version de notre outil vous permet de renseigner le nom et l'adresse de l'URSSAF dont dépend l'entreprise

3) La feuille BRC

Cette feuille n'est pas à renseigner, toutes les informations saisies dans les précédents
feuilles alimentent automatiquement le bordereau de déclaration

BORDEREAU RECAPITULATIF DES COTISATIONS (BRC)

EMPLOYEUR DU RÉGIME GÉNÉRAL

POUR NOUS CONTACTER

URSSAF de la GIRONDE
3 rue Théodore Blanc
Quartier du lac
33084 BORDEAUX Cedex

SARL BONS SALARIÉS

Effectif de référence
16
Période déclarée
septembre 2012

Nombre de salariés ayant perçu les salaires déclarés ci-dessous
13
inscrits au dernier jour de la période
13

MENSUEL
Date de versement des salaires (JJ/MM/AA)
30 September 2012

Catégories des salariés	Codes	Nombre de salariés	T : Totalité - P : Plafonnée	Salaires arrondis	Taux en %			Cotisations arrondies
					AM,AV,AF, FNAL CSG CRDS	AT	TOTAL	
RG Cas général	100	12	T	60,000	20.95	1.50	22.45	13,470
		0		0	0.00	0.00	0.00	0
RG mandataires sociaux	863	12	T	5,000	20.95	1.50	22.45	1,123
		0		0	0.00	0.00	0.00	0
Apprentis	705	3	T	1,600	0.30	1.50	1.80	29
		0		0	0.00	0.00	0.00	0
RG Cas général	100	12	P	45,465	14.95		14.95	6,797
RG mandataires sociaux	863	1	P	3,031	14.95		14.95	453
		0		0	0.00		0.00	0
Fnal cas général	332	12	P	48,496	0.10		0.10	48
Fnal cas général apprentis	332	12	P	1,600	0.10		0.10	2
CSG CRDS Régime Général	260	12		73,161	8.00		8.00	5,853
Versement de transport	900	12	T	65,000	1.50		1.50	975
Versement de transport (Apprentis)	900	0	T	1,600	1.50		1.50	24
Forfait social au taux de 8%	479	6		920	8.00		8.00	74
Forfait social au taux de 20%	012	6		8,510	20.00		20.00	1,702
Assurance chômage	772	0		60,000	6.40		6.40	3,840
Assurance chômage (apprentis)	423	0		1,600	4.00		4.00	64
AGS/FNGS	937	0		60,000	0.30		0.30	180
AGS/FNGS (apprentis)	937	0		1,600	0.30		0.30	5
<i>Sous total</i>								34,638
<i>(Montants à déduire sauf régularisation FILLON)</i>		Nombre salariés concernés						
Réduction FILLON	671	0						0
Réduction FILLON (régime heures équivalence)	580	0						0
Réduction salariale heures sup	003	0						0
Dédution PP heures sup 20 salariés au +	004	0						0
Total des cotisations								34,638
Dédution								0
MONTANT A PAYER								34,638 €

Le TR (Tableau Récapitulatif) URSSAF 2012

Version : 2.9 Date de mise à jour : 7 décembre 2012

Présentation de la matrice Excel



1) La feuille Effectif pour TR (Tableau Récapitulatif)

Cette feuille vous permet de déterminer:

L'effectif global au 31/12/2012 et l'effectif moyen de l'entreprise
à la fin de l'exercice

Vous sont rappelées les effectifs pris en compte et les effectifs exclus.

Codes couleurs des tableaux

 Champ à compléter

 Résultat

 Légendes

 Légendes

2) La feuille Données de base TR

Outre les informations concernant le (ou les) taux d'accident du travail et de la
taxe versement de transport, des zones de ventilation des rémunérations doivent être remplies

- Les salaires bruts dé plafonnés (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les salaires bruts plafonnés ;
- Les salaires bruts dé plafonnés concernant les dirigeants non couverts sur le risque chômage **nouveauté 2012 !**
(avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les salaires bruts plafonnés concernant les dirigeants non couverts sur le risque chômage **nouveauté 2012 !** ;
- Les bases forfaitaires apprentis (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les rémunérations des salariés **couverts** par le risque chômage ;
- Les cotisations patronales de prévoyance (y compris l'assurance décès cadre obligatoire) ;
- Les sommes soumises au forfait social au taux de 8% **nouveauté 2012 !** ;
- Les sommes soumises au forfait social au taux de 20% **nouveauté 2012 !** ;
- Les primes dividendes soumises au forfait social au taux de 8% **nouveauté 2012 !** ;
- Les primes dividendes soumises au forfait social au taux de 20% **nouveauté 2012 !** ;
- Les sommes soumises au forfait social, au taux de 8%, concernant les apprentis **nouveauté 2012 !** ;
- Les sommes soumises au "Complément vieillesse 2012" (augmentation taux d'assurance vieillesse au 1/11/2012) **nouveauté 2012 !** ;
- Toutes les informations concernant la réduction FILLON ;
- Toutes les informations concernant la réduction au titre de la loi TEPA ;

Notre nouvelle version vous permet de renseigner 2 taux Accidents du Travail différents (pour les salaires hors apprentis et pour les bases forfaitaires apprentis également).

La nouvelle version de notre outil vous permet de renseigner le nom et l'adresse de l'URSSAF dont dépend l'entreprise

3) La feuille TR

Cette feuille n'est pas à renseigner, toutes les informations saisies dans les précédents
feuilles alimentent automatiquement le tableau récapitulatif URSSAF de l'année.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
EMPLOYEUR DU RÉGIME GÉNÉRAL**

POUR NOUS CONTACTER

URSSAF de la GIRONDE
3 rue Théodore Blanc
Quartier du lac
33084 BORDEAUX Cedex

SARL BONS SALARIÉS

Références

Période déclarée

Effectif de l'entreprise tous établissements confondus (même s'ils relèvent d'autres URSSAF)

Année 2012

Effectif global entreprise au 31/12/12

12

Effectif moyen entreprise au 31/12/12

12

Catégories des salariés	Codes	Nombre de salariés	T : Totalité - P : Plafonnée	Salaires arrondis	Taux en %			Cotisations arrondies
					AM.AV.AF.FNAL CSG CRDS	AT	TOTAL	
RG Cas général	100	11	T	277,300	20.95	2.00	22.95	63,640
		0		0	0.00	0.00	0.00	0
RG mandataires sociaux	863	11	T	54,000	20.95	2.00	22.95	12,393
		0		0	0.00	0.00	0.00	0
Apprentis	705	2	T	6,573	0.30	2.00	2.30	151
		0		0	0.00	0.00	0.00	0
RG Cas général	100	11	P	265,366	14.95		14.95	39,672
RG mandataires sociaux	863	1	P	36,372	14.95		14.95	5,438
Complément vieillesse 2012	013	12	P	51,670	0.20		0.20	103
Fnal cas général	236	11	T	331,300	0.50		0.50	1,657
Fnal cas général apprentis	236	11	T	6,573	0.50		0.50	33
CSG CRDS Régime Général	260	11		341,461	8.00		8.00	27,317
Versement de transport	900	11	T	331,300	2.50		2.50	8,283
Versement de transport (Apprentis)	900	0	T	6,573	2.50		2.50	164
Forfait social au taux de 8%	479	0		16,288	8.00		8.00	1,303
		0		0	0.00		0.00	0
Assurance chômage	772	0		277,300	6.40		6.40	17,747
Assurance chômage (apprentis)	423	0		6,573	4.00		4.00	263
AGS/FNGS	937	0		277,300	0.30		0.30	832
AGS/FNGS (apprentis)	937	0		6,573	0.30		0.30	20
<i>Sous total</i>								179,016
<i>(Montants à déduire sauf régularisation FILLON)</i>			Nombre salariés concernés					
Réduction FILLON	671		6					-16,943
Réduction FILLON (régime heures équivalence)	580		0					0
Réduction salariale heures sup	003		0					0
Dédution PP heures sup 20 salariés au +	005		0					0
Total des cotisations								162,073
Dédution								0
MONTANT A PAYER								162,073 €